



## Distribution de masques aux habitants de Déville lès Rouen

Le port du masque est aujourd'hui recommandé par de nombreux spécialistes. Il sera un élément très utile pour le déconfinement à venir le 11 mai, si chacun l'utilise comme il faut, et continue par ailleurs à respecter les règles sanitaires nécessaires.

La Métropole Rouen Normandie a commandé, suite à ma demande et à celle de plusieurs autres collègues Maires, des masques pour ses 500 000 habitants. Seulement 100 000 seront livrés avant la date annoncée du déconfinement.

En prévision de cette date du 11 mai, la Ville, avec ses élus, met en place, gratuitement, en direction des Dévillois, la distribution des 2000 premiers masques qu'elle reçoit de la Métropole, en souhaitant qu'ils soient réservés aux adultes qui en auront besoin dès lundi prochain (les collégiens et lycéens qui reprendront plus tard pourront en bénéficier lors des distributions suivantes, par exemple).

Cette première distribution débutera le **samedi 9 mai**, sur le **parking des salles municipales**, derrière la Mairie, sous forme d'un « drive » pour les piétons ou les automobilistes (entrée par la rue Jules Ferry). Elle se déroulera **de 10h à 12h et de 14h à 16h**.

Il vous sera demandé de **présenter une pièce d'identité, une attestation de domicile et de remplir l'attestation sur l'honneur ci-après**. Si vous ne pouvez pas l'imprimer avant, elle vous sera remise sur papier et vous pourrez la remplir sur place.

Vous devrez remplir votre attestation dérogatoire de sortie en ayant coché la case "Achat de bien de première nécessité".

Afin d'éviter les longues files d'attente, nous faisons appel à votre sens civique et invitons les personnes, qui n'auraient pas besoin de masque dans l'immédiat, à attendre quelques jours avant de venir le retirer, puisque 8000 masques suivront, à des dates que nous vous préciserons ultérieurement !

-----  
*Coupon à compléter et à remettre lors de la distribution des masques "grand public".*  
**Toute attestation inexacte est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende selon l'Article 441-7 du code PENAL**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....  
**Adresse :** .....  
**Mail :** .....  
**Téléphone :** .....  
**Nombre de personnes de plus de 18 ans dans le foyer :** .....

**Atteste sur l'honneur avoir indiqué le nombre exact de personnes présentes dans le foyer et avoir reçu de la Ville le nombre de masques correspondants.**

Date et signature :



-----